OLYMPIQUE CLUB CESSON BASKET

Internet : www.cesson-sevigne-basket.fr

Contact : contact.occbasket@gmail.com

Facebook : @basketocccesson.fr

Instagram : occesson_basket

CHARTE

Préambule

La signature de la licence vaut accord de diffusion d'image sur le site Internet du club (et/ou autre support) (en cas de désaccord, transmettre une demande expresse auprès du bureau O.C.C.B.) et acceptation de cette charte.

L'adhésion à l'OC CESSON Basket engage le licencié à respecter la charte et à participer activement à la vie du club qui est géré par des bénévoles

Le club utilise des installations mises à disposition par la commune et est tributaire des créneaux horaires qui lui sont attribués chaque saison.

❖ *Les Dirigeants & Encadrants*

- Garantissent une structure d'accueil organisée, un encadrement diplômé et mettent à disposition le matériel nécessaire à la pratique de l'activité.
- Veillent à ce que la pratique du basket soit ouverte à tous et soutiennent le sport de compétition,
- Respectent la valeur et les compétences de chaque joueur,
- Considèrent l'enfant comme un enfant avant de le voir comme un sportif,
- Favorisent un esprit de jeu incitant le joueur à donner le meilleur de lui-même tout en respectant les règles du fair-play,
- S'engagent à prévenir les parents pour toute indisponibilité de salle ou annulation de match (dans la mesure du possible)
- S'engagent à initier et former tous les jeunes licenciés à l'arbitrage, à la table de marque et à l'e-marque,

❖ *Les Arbitres*

- Doivent diriger le jeu avec impartialité, sans commentaire négatif ni signe d'humeur,
- S'interdisent toute forme de discrimination.

❖ *Les Joueurs*

- Doivent respecter l'ensemble des personnes prenant part à la vie du club et au bon déroulement des compétitions,
- S'engagent à accepter les décisions prises par les dirigeants et encadrants, ainsi que la composition des équipes (**Rappel**, les entraîneurs et les référents Equipes sont responsables de la composition des équipes & peuvent être amenés à les modifier pour garder l'homogénéité du groupe).
- S'engagent vis-à-vis de leur équipe. Ils doivent être ponctuels et assidus, et prévenir les entraîneurs ou responsables d'équipes en cas d'absence ou de retard,
- S'engagent à être présents aux entraînements et aux matchs en tenue de basket, chaussures de basket propres et avec leur gourde d'eau,

- Doivent respecter les décisions des arbitres, et se conformer aux règles du jeu. Ils s'interdisent toute forme de tricherie ou de violence.

  Les fautes techniques ou disqualifiantes lors des matchs font l'objet de pénalités financières émises par le Comité 35 ou la Ligue Bretagne : de ce fait, elles ne seront pas prises en charge par le club, mais par le licencié fautif ou ses parents,

- Doivent avoir envers l'équipe adverse une attitude courtoise et respectueuse conforme à l'esprit sportif (**Toute attitude jugée dégradante et engageant l'image du club pourra être sanctionnée**),
- Doivent être présents lors de leur convocation à l'arbitrage ou table de marque (et pour les catégories U20/Séniors à respecter l'organisation du planning des responsables de salle). A défaut, des sanctions seront prises car cela pénalise le fonctionnement de tout le club,
- Doivent respecter le matériel et les locaux qu'ils veilleront à maintenir propres,
- S'engagent à prendre soin de leur équipement sportif (maillot et/ou short) et à le restituer en fin de saison.

❖ ***Les Parents***

- Doivent appliquer les règles du fair-play et respecter tous les enfants y compris ceux de l'équipe adverse : les joueurs, les entraîneurs et les arbitres ont droit à l'erreur,
- Ne s'immiscent ni dans l'organisation et la composition de l'équipe, ni dans la tactique choisie par le coach de l'équipe au cours du match,
- S'engagent à assurer à tour de rôle le transport des joueurs lors des matchs à l'extérieur (pas de conducteur en conduite accompagnée) avec leur véhicule sous leur responsabilité et en conformité avec la législation du code de la route.
- Sont encouragés à participer aux divers événements/animations (Halloween, Kinder Basket Day, plateaux, Portes Ouvertes, Tournois, etc…) et à soutenir les bénévoles dans le fonctionnement du club,
- S'engagent à être présents aux diverses réunions d'information ayant lieu au cours de la saison (Mini Basket ou autre) et nécessitant leur présence.
- S'engagent à respecter les horaires, à accompagner et récupérer leur enfant à l'intérieur du gymnase après les entraînements et/ou les matchs en s'assurant de la présence de l'encadrant (**Rappel** : *l'enfant est placé sous la responsabilité de l'entraîneur à partir de l'heure de début de l'entraînement et jusqu'à la fin de celui-ci).*
- Pourront être sollicités à tour de rôle pour laver les tenues de match de l'ensemble de l'équipe

❖ ***Le Référent « Fair-Play »***

- Afin de garantir la bonne exécution de cette charte au regard des éléments portant sur le comportement des différents intervenants au sein de l'association (Dirigeants, Encadrants, Arbitres, Joueurs et Parents), il sera désigné un référent « Fair-Play » par le bureau de l'association.
- Ce référent aura pour mission de relever l'ensemble des évènements intervenus contraires aux engagements de bonne conduite et d'incivilité et de transmettre une notification au bureau de l'association.
- Le bureau, après étude de la requête, pourra prononcer une sanction envers la personne à l'origine du désordre pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'association.
- Cette procédure s'inscrit dans la volonté manifeste du club à garantir une pratique du Basket dans la sérénité et le respect des règles élémentaires de la vie en communauté.

Le Basket, c'est l'histoire de tous.

C'est en y mettant chacun du sien que nous pourrons pratiquer notre sport dans les meilleures conditions

Le Président de l'OC CESSON BASKET